

L'AMI DU LITTORAL

Novembre 1999.

n° 31.

"Homme Libre,
Toujours tu chériras la Mer."

Le Mot Du Président.

Lors de notre assemblée générale nous avons émis le vœu de voir les pouvoirs publics et nos différents partenaires se préoccuper plus des graves menaces que font peser les spartines pour la survie du bassin d'Arcachon sous la forme que nous lui connaissons.

J'ai eu, depuis, le plaisir de lire dans la presse plusieurs articles montrant que nos inquiétudes sont largement partagées par de nombreux organismes.

Je salue entre autres initiatives celle de la municipalité d'Andernos qui a réuni des élus du Nord-Bassin, des scientifiques, des associations (dont les Amis du Littoral) pour définir des objectifs à la lutte contre les spartines et plus largement les actions à entreprendre pour garder le Bassin d'Arcachon dans un état satisfaisant pour tous.

Il est possible que l'aspect du «trait de côte» se modifie dans l'avenir sans que cette modification signifie forcément la mort du Bassin. Ainsi il y a plus de cent cinquante ans, il était différent de ce qu'il est aujourd'hui comme vous pouvez en juger en regardant la carte en page quatre. Il était alors prévu de creuser une ouverture car l'accès naturel se bouchait... Cette carte, datée, de 1832 m'a rendu mon optimisme... mais restons vigilants : les spartines n'avaient pas en ce temps-là fait leur apparition. Bien cordialement

Michel Janin.

P.S. La carte en page 4 est extraite du fascicule : Des travaux à faire pour l'assainissement des Landes de Gascogne et des canaux de jonction de l'Adour à la Garonne.

Bulletin d'information de l'association :

"Les Amis du Littoral Nord Bassin"

Siège social : 19 Avenue de la Libération B.P. 51 33740 Arès ☐ 05 56 82 31 95

Compte rendu de l'assemblée générale du 19 août 1999.

Monsieur JANIN, Président, souhaite la bienvenue aux participants, remercie la municipalité d'Arès pour le prêt gracieux de la salle Brémontier et les adhérents qui se sont déplacés ou ont fait parvenir leur pouvoir, puis ouvre la séance par la présentation du rapport moral.

Depuis 26 ans les Amis du littoral se donnent pour mission de :

- Participer au développement culturel.
- Contribuer à la défense et l'amélioration de la qualité du cadre de vie.
- Développer les relations amicales entre Amis du Littoral et entre l'association : les Amis du Littoral et les autres associations.

Pour cela ils organisent, pendant la saison, des exposés sur des sujets de culture générale ou d'intérêt local ayant trait à la nature et à l'histoire de notre région.

Ils organisent également toute l'année des balades, promenades guidées et commentées ainsi que des randonnées plus sportives.

«Mieux connaître pour mieux aimer et mieux juger», pourrait donc être la devise des Amis du Littoral. Après avoir énuméré les conférences déjà données et celles à venir le président rappelle qu'il reste à entendre le concert traditionnellement donné en l'église d'Arès.

Au cours de l'année les Amis du Littoral ont combattu le Projet d'extension de la porcherie de Blagon en liaison avec d'autres associations dont «Sauvegarde du site naturel des Quinconces» et ont été présents : auprès du SIBA, des communes et de diverses associations lors des manifestations de la vie locale. Par exemple au «Printemps de l'environnement» avec «l'A.C.C.A.» et «Sauvegarde du site naturel des Quinconces», la nuit de la chouette à Arès, la visite des rives du Bety à Andernos...et bien d'autres...comme ils participeront aux journées du patrimoine.

Un troisième bulletin pour 1999 est prévu avec une rubrique « courrier du sociétaire ».

Dans l'avenir les Amis du Littoral s'emploieront encore à :

- Participer au développement culturel.
- Contribuer au maintien de la qualité du cadre de vie.
- Développer les relations amicales entre «gens de bonne compagnie...»

L'assemblée à main levée approuve à l'unanimité le rapport moral.

Monsieur Bironneau, trésorier, prend la parole et expose à l'aide d'un rétroprojecteur le compte de résultat et le bilan 1998. Il présente ensuite les prévisions pour 1999 sous la forme du "compte de résultat" arrêté au 30 juin 1999.

M. Lafaille, vérificateur, des comptes certifie ces derniers véridiques et sincères.

L'assemblée, à main levée, approuve à l'unanimité le rapport financier.

Les administrateurs suivants, dont les mandats expirent cette année se représentent :

Madame Dominique ARTIS, Messieurs : Jacques d'ARES, Christian de CHORIVIT, Bernard MOULIN, Pierre VEDRINE ; Messieurs Claude DUBOIS et Raoul MESPLEDE présentent leur candidature.

Les candidats sont élus à main levée et à l'unanimité.

Questions diverses

M. Michel Sudour adhérent arésien depuis 26 ans demande quelle est la proportion d'Arésiens au sein du conseil d'administration.

M. Janin souligne dans sa réponse la volonté d'intercommunalité des Amis du Littoral et précise que :

- les deux nouveaux élus sont domiciliés respectivement à Lanton et au Porge
- Les administrateurs arésiens, pour leur part, sont six sur quatorze.
- Les habitants d'Arès fournissent le plus gros contingent d'adhérents.

M. Dantès, arésien, rappelle qu'il y a quatre ans déjà, le Littoral «d'Arésien» est devenu «du Nord Bassin».

M. Bironneau fait remarquer le caractère volontaire des candidatures qui ont toutes été acceptées par scrutin.

M. de Chorivit constate que l'association a pris naissance, il y a 26 ans, à Arès et qu'il est donc normal que le siège social reste à Arès.

M. Messin décrit les difficultés pour traverser la route Andernos - Arès par le boulevard de l'Aérium. Un grand nombre de participants, pour ne pas dire tous, abondent dans ce sens et stigmatisent la vitesse

excessive des véhicules qu'ils viennent de l'une ou l'autre direction.

A la demande du président M. Védrine définit le statut de cette voie. Il précise : lorsqu'il a été décidé de construire le rond point existant, ce fut au seul endroit possible à l'époque et avec l'assentiment du bureau des "Amis du Littoral". Il est cependant probable qu'il existe aujourd'hui une possibilité de sécuriser la circulation à ce carrefour.

L'assemblée adopte la motion suivante : les Amis du Littoral sont préoccupés par le danger et les difficultés de la circulation au carrefour du boulevard de l'Aérium et de l'avenue de la Libération. Ils souhaitent vivement qu'une solution soit trouvée, au plus tôt par les pouvoirs publics.

D'autre part une lettre sera adressée à la municipalité d'Arès pour faire état de nos inquiétudes.

Question de Monsieur l'abbé Fontaine «que pensent les Amis du Littoral des décanteurs d'Andernos ? Connaît-on d'autres procédés pour lutter contre l'envasement du Bassin ?»

Réponse de M. Janin : «en effet la question est importante ; à notre connaissance, il n'y a pas de systèmes ayant fait la preuve de meilleurs résultats que le «lagunage». Mais à Andernos la technique de pompage n'est pas maîtrisée ...contrairement à ce que nous avons constaté à Gujan-Mestras et au Teich. L'inexpérience, à des degrés divers, des deux entreprises chargées, tour à tour, du pompage n'explique qu'en partie le fait que l'eau retourne "à la mer" par les fossés de drainage dans la conche de Saint-Brice, et non par le déversoir, le fossé creusé à cet effet et le port ostréicole.

Pour le moment il nous semble difficile d'évaluer le rendement de l'ensemble et son rapport coût efficacité.

Un autre procédé a été expérimenté par la société «D.B.S. Traitement» sur 30 000 m² à Arès : il consiste à injecter dans la vase, de la chaux (3 à 6 tonnes par ha) ainsi que de l'air ou de l'oxygène (120 kg d'O₂ ont été utilisés sur la bande la plus au large) par un traîneau équipé d'hydrojets.

Des relevés bathymétriques sont prévus pour vérifier l'évolution des fonds. Les analyses ne démontrent pas la biodégradation des vases par la chaux et l'air ou l'oxygène. L'action mécanique par remise en suspension et entraînement par les courants de marée est démontrée mais non quantifiée.

M. Dominique Bordes-Sue précise la chimie du procédé et indique que : « mis en œuvre par engins

terrestres, il donne de bons résultats mais que, pour l'instant, l'engin maritime adapté manque. »

M. Janin rappelle qu'un procédé mécanique de mise en mouvement des vases par vibrations n'a pas pu être expérimenté en vraie grandeur faute de crédit.

Il propose, de clore le sujet et de faire le point sur la grave question des spartines.

La société «D.B.S. Traitement » a expérimentalement traité 10 000 m² à l'ouest de la jetée d'Arès, au pied de la digue. La méthode consiste à creuser des sillons par le passage d'un traîneau tiré par une *plate*, lors de la marée haute et d'y injecter de la chaux (10 à 40 tonnes par ha). Un comité scientifique a été mis en place par le Conseil Général et une étude du suivi écologique confiée à la société G.E.R.E.A. Les conclusions sont : « Efficacité partielle mais l'effet certain sur l'environnement interroge sur la faisabilité d'un tel projet à grande échelle ». M. Dominique Bordes-Sue défend le procédé et indique qu'il manque là aussi un engin maritime adapté. Le président donne la parole à M. Bonnat qui explique le procédé par brûlage expérimenté à Andernos. Du débat qui s'ouvre, il ressort que ni les pouvoirs publics ni les instances scientifiques n'accordent suffisamment d'attention à l'envahissement par les spartines. M. Dominique Bordes-Sue ajoute qu'il n'y a pas eu d'étude sur la biologie des dites spartines depuis 15 ans ; que le projet Terra se cantonne, dit-il, dans une étude comparative avec deux autres systèmes lagunaires respectivement espagnol et portugais. L'association se promet d'attirer l'attention de tous ses partenaires en particulier les pouvoirs publics sur cette carence.

Le courrier des sociétaires.

« Arésienne d'origine et de cœur, sans doute ne suis-je pas la seule à déplorer l'état d'abandon des réservoirs situés le long des digues d'ARES. Dans ces réservoirs asséchés depuis plusieurs mois, on constate la présence de nombreux arbres tombés. Devant le port ostréicole, dans le premier réservoir, une colonie de canards devenus sédentaires partage sa nourriture avec des rats d'égouts friands de pain jeté par des personnes charitables. Ces personnes ne mesurent pas le risque de cette dangereuse promiscuité, tant sur le plan de la santé que sur l'environnement.

Il me semble qu'il serait temps de remédier ensemble à cette situation. »

F.W.

Le coin des lauriers.

Nous avons eu le plaisir de constater qu'un « clapet-écluse » avait été mis en place à la sortie du ruisseau des Abberts dans le port d'Arès. La digue séparant ce ruisseau du premier réservoir a été réparée. Le départ du sentier du littoral vers les prés salés a aujourd'hui meilleur aspect. Souhaitons que ces « travaux » permettent aux réservoirs de se remplir à nouveau et surtout de rester en eau.

Dernière minute.

Mardi 7 décembre : Balade, rendez-vous au port de plaisance d'Andernos-les-Bains à 14 heures. Le but de la balade : la dune du Pyla.

Jeudi 16 décembre : Randonnée, rendez-vous à Arès esplanade Dartiguelongue 13 heures 30. La grande lande d'Arès.

Votre bureau.

Président	Michel Janin
Vice-président	Jacques d'Arès
Vice-président	Christian de Chorivit
Trésorier	Guy Bironneau
Trésorier adjoint	Serge Dantès
Secrétaire	Françoise Weeber
Secrétaire adjoint	Dominique Artis

Nous nous ferons une joie de vous montrer l'ouvrage « des travaux à faire pour l'assainissement des Landes de Gascogne et des canaux de jonction de l'Adour à la Garonne. » par *Monsieur C. DESCHAMPS INSPECTEUR GENERAL DES PONT-ET-CHAUSSEES.*

